

Massy, le 1er avril 2021

Nathalie Divaret, Inspectrice de l'Éducation Nationale,

Beatriz BELOQUI, Maire-Adjointe déléguée à l'Éducation et  
à l'Égalité Femmes – Hommes ,

à

Tous les parents scolarisant leurs enfants à Massy

Madame, Monsieur, Chers parents,

Comme vous le savez, le Président de la République a annoncé hier soir la fermeture des écoles, collèges et lycées la semaine prochaine, au profit de « l'école à la maison » et les dates de congés scolaires ont été uniformisées à l'échelle nationale du 12 au 25 avril 2021.

Dans ce cadre, pendant la semaine du 6 au 9 avril, les équipes enseignantes vont organiser les cours en distanciel afin d'assurer la continuité éducative. En parallèle, les services municipaux vont mettre en œuvre un service d'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire.

Il s'agit notamment :

- ✓ Des professionnels de santé : médecins, sages-femmes, infirmiers...
- ✓ Des personnels des établissements sociaux et médico-sociaux.
- ✓ Des personnels de l'État chargés de la gestion de l'épidémie.
- ✓ Des personnels de l'état et des personnels communaux chargés de l'accueil des enfants des familles dites prioritaires.

Concernant ces élèves scolarisés, ils seront accueillis sur le temps scolaire par des enseignants dans les lieux suivants : **école Moreau maternelle, école Léonard de Vinci maternelle, école Appert élémentaire et le centre de loisirs Jean Mermoz. Sur les temps périscolaires et mercredi, ils seront accueillis sous les mêmes conditions.** Pour connaître le lieu d'accueil correspondant à votre école, merci de consulter l'annexe ci-jointe.

De façon à organiser au mieux la semaine du 6 au 9 avril, nous invitons les parents dits prioritaires mais aussi les parents qui rencontreraient des difficultés particulières, à contacter :

- Pour les écoles, s'adresser aux directeurs et directrices de vos enfants.
- Pour l'accueil périscolaire et extrascolaire, au service Éducation en adressant un mail à l'adresse [alsh@mairie-massy.fr](mailto:alsh@mairie-massy.fr).

Pour l'organisation de l'accueil des enfants durant les vacances scolaires du 12 au 25 avril, la ville fera une communication spécifique au plus vite quand les règles auront été précisées.

Nous vous prions de croire, Mesdames, Messieurs, en l'assurance de notre considération dévouée.

Inspectrice de l'Éducation Nationale



Nathalie DIVARET

Maire-Adjointe déléguée à l'Éducation et à  
l'Égalité Femmes – Hommes



Beatriz BELOQUI